



## **L'oxymore de l'investissement en capital humain : entre création, inégalité et destruction de richesses « cas du Maroc »**

Ahmed ZOHEIR <sup>1\*</sup>, Abderahman EL ARABI <sup>2</sup>

<sup>1,2</sup>Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches Économiques, Économétriques et Managériales, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales, Université Mohammed Premier, Oujda, Maroc

\*Corresponding author: [a.zoheir@umop.ac.ma](mailto:a.zoheir@umop.ac.ma)

Received: March 17, 2023

Accepted: April 18, 2023

Published: April 23, 2023

### **Résumé:**

L'une des énigmes les plus débattues au niveau des différentes disciplines tout au long de l'histoire est la question des inégalités comme facteur exacerbateur la destruction de richesses. Le constat au sein de la commune scientifique est que les riches sont devenus plus riches au cours des dernières décennies, par contre les pauvres deviennent plus pauvres (Haskel and Westlake, 2018). Les inégalités auxquelles les décideurs économiques doivent faire face sont multidimensionnelle. Cependant, d'autres aspects de cette notion sont devenus plus saillants au-delà de la dimension matérielle, à savoir : les inégalités entre les générations, les inégalités entre les lieux, les inégalités entre les élites, les inégalités entre d'investissement en capital humain et les inégalités entre les individus déshérités, déchirés par l'enclume de leurs états socioéconomiques. C'est à cause de cet aspect multidimensionnel que l'inégalité dispose d'une telle résonance auprès du décideur des politiques économiques. Cette différenciation sociale peut être distinguée par un certain nombre de caractéristiques qui comportent des inégalités de revenu, de pouvoir, de prestige, de chances, mais aussi de comportement individuel vis-à-vis de l'investissement en capital humain.

Notre contribution consiste à étudier la relation triangulaire paradoxale entre l'investissement en capital humain, les inégalités de revenu et la destruction de richesses. Dans ce sillage, notre article tente de répondre à la problématique suivante : Dans quelle mesure l'investissement en capital humain peut-il être source de destruction de richesses ?

**Mots clés:** Capital humain, Inégalité de revenu, destruction de richesses.

**Cite this article as:** A. ZOHEIR, A. EL ARABI, "L'oxymore de l'investissement en capital humain : entre création, inégalité et destruction de richesses « cas du Maroc »,” *African Journal of Advanced Studies in Humanities and Social Sciences (AJASHSS)*, Vo2. 2, No. 2, pp. 284–296, April-June 2023.

Publisher's Note: African Academy of Advanced Studies – AAAS stays neutral with regard to jurisdictional claims in published maps and institutional affiliations.



Copyright: © 2023 by the authors. Licensee African Journal of Advanced Studies in Humanities and Social Sciences (AJASHSS), Libya. This article is an open access article distributed under the terms and conditions of the Creative Commons Attribution (CC BY) license (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

### **I- Introduction**

L'une des énigmes les plus débattues au niveau des différentes disciplines tout au long de l'histoire est la question des inégalités comm facteur qui exacerbe la destruction de richesses. Le constat au sein de la commune scientifique est que les riches sont devenus plus riches au cours des dernières décennies, par contre les pauvres deviennent plus pauvres (Haskel and Westlake, 2018). Les inégalités auxquelles les décideurs économiques doivent faire face sont multidimensionnelle. Cependant, d'autres aspects de cette notion sont devenus plus saillants

au-delà de la dimension matérielle, à savoir : les inégalités entre les générations, les inégalités entre les lieux, les inégalités entre les élites, les inégalités entre d'investissement en capital humain et les inégalités entre les individus déshérités, déchirés par l'enclume de leurs états socioéconomiques. C'est à cause de cet aspect multidimensionnel que l'inégalité dispose d'une telle résonance auprès du décideur des politiques économiques.

Il n'y aura pas de justice sociale et encore moins d'inclusion et de résilience sans une refonte complète de la façon de concevoir la société, de concevoir l'homme, de concevoir « l'économique » (Stiglitz, 2010). C'est le refus des "grandes inégalités" qui nous pousse à réfléchir à partir des normes de justice. Il faut inverser un certain nombre de séries séquentielles. L'individualisme n'est pas la démocratie, n'est pas la liberté individuelle. Il faut réconcilier l'Homme avec la création et/ou destruction de richesses. La Théorie néo-classique fait une hypothèse simple : la source de satisfaction unique est le profit et l'objectif est donc la maximisation du profit. Le rôle même de la démocratie est de faire des bénéfiques ; donc, une politique qui s'opposerait aux intérêts du marché serait contraire à la démocratie. Le domaine social, la richesse et la répartition des richesses sont déterminés par le sacro-saint marché qui s'autorégulerait.

Des explications sont avancées tentant de démystifier la complexité de l'accentuation des inégalités de revenu via l'investissement en capital humain. La mutation de la sphère économique a transformé la nature des économies grâce à l'essor du capital humain. Ainsi, ce type d'investissement peut constituer une approche pour comprendre l'apparition des inégalités des revenus entre les salariés dans une économie. De même, il peut expliquer les raisons de la destruction de richesses au niveau macroéconomique.

En se référant à la théorie économique, l'investissement en capital humain constitue un facteur déterminant pour la création de richesses. L'investissement dans ce type de capital entraînerait des effets positifs sur la croissance économique. L'histoire de la pensée économique s'intéresse à l'analyse de la relation entre l'investissement en capital humain et son impact sur la croissance économique. Les avancées théoriques défendent des apports différents à ce sujet. En ce qui concerne les théories du capital humain et de la croissance économique, la connaissance constitue un axe fondamental pour stimuler une croissance économique. Dans ce sens, la théorie économique établie une relation linéaire est positive entre le stock de connaissance des individus et la stimulation de la croissance économique (Smith, 1759, 1776 ; Mill, 1884 ; Schultz, 1961 ; Becker, 1964 ; Romer, 1986, 1990, 1994 ; Friedman, 1997 ; Paul, 1999 ; Adams and Oleksak, 2010 ; Haskel and Westlake, 2018 ; World Bank, 2006, 2017, CESE, 2016, IRES, 2015, 2021).

Su le plan empirique, des études ont montré que la relation entre le capital humain, la croissance économique et les exportations est significative. Dans leurs études, Zoheir and El arabi (2022a , 2022b, 2023) ont modélisé ces relations. Les résultats obtenus sont significatives.

Toutefois, même si sur le plan théorique cette relation est avérée, une lecture ondulatoire et contradictoire peut être conceptualisée afin 'identifier l'impact négative de l'investissement en capital humain que ça soit sur les inégalités de revenu et sur la destruction de richesses. Cette critique conceptuelle peut constituer l'une des raisons permettant de développer la connaissance autour du capital humain. Approcher l'investissement en capital humain via sa dimension destructive de richesses permettrait de donner plus de sens à ce paradigme pour in fine, l'intégrer d'une manière optimale dans l'édification de choix économiques.

Au Maroc, l'inégalité du revenu, estimée par l'indice de GINI, est de 46, 4% dépassant le seuil socialement tolérable (42%). « ... *Nous constatons avec contrariété, que dans certains secteurs sociaux, le bilan et la réalité des réalisations sont en-deçà des attentes... Les projets de*

*développement humain et territorial qui ont un impact direct sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens ne nous font pas honneur. Cet état de chose tient essentiellement ... à l'absence d'une vision nationale et stratégique, mais aussi du fait que la disharmonie l'emporte sur la cohérence et la transversalité, que la passivité et la procrastination remplace l'esprit d'initiative et d'action concrète. ... » (Discours Royal, 2017).*

Dans ce contexte, cet article vise à étudier, dans une dimension triangulaire, la relation entre capital humain, inégalités de revenu et destruction de richesses. De ce fait, nous repondérons à la problématique suivante : Dans quelle mesure l'investissement en capital humain peut-il constituer un facteur exacerbateur des inégalités de revenu et de destruction de richesses au Maroc ?

Afin de répondre à notre problématique, cet article est scindé sur trois parties. La première, consiste à conceptualiser sur le plan théorique la relation entre le capital humain et la création de richesses. La deuxième partie traite l'impact de l'investissement en capital humain sur les inégalités de revenu et sur la destruction de richesses. Tandis que la troisième vérifie ces relations dans le cas du Maroc.

Sur le plan méthodologique, nous nous instrumentaliserons dans les deux premières parties au sous basement théorique qui mobilise les théories du capital humain pertinentes par rapport à notre problématique. Pour la troisième partie, nous nous référons à des rapports traitant le cas du Maroc,

## **II- Impact positif du capital humain sur la création de richesses**

En se référant à la littérature sur la création de richesses, il existe un assentiment général et définitif sur le fait que l'investissement en capital humain joue un rôle fondamental dans le processus d'accumulation de richesses. De même, l'une des raisons qui expliquent les écarts de croissance économiques entre les pays réside dans les différences en termes de dotations quantitative et qualitative en capital humain (Ministère de l'Economie et des Finances, 2021).

Le rôle de l'accumulation du capital humain en matière de création de richesses ne soulève guère de controverses. Smith (1776) attribue à la spécialisation résultant de la division du travail « l'augmentation des forces productives du travail, et la majeure partie de la compétence, la dextérité et le jugement avec lequel elles sont partout dirigées ». Smith (1776) développe des raisonnements sur l'éducation, l'apprentissage, les connaissances spécifiques et l'expérience et leur rôle dans le processus de création de richesses.

L'analyse de Smith (1776) s'intéresse aux institutions dont la finalité est la formation des individus et la rationalisation de l'accès de nouveaux agents au marché. L'idée est de justifier que les institutions ne peuvent imposer aux apprentis les coûts de longs processus d'apprentissages que s'ils sont certains de pouvoir rentabiliser ultérieurement ces investissements sur le marché du travail. Il s'agit d'une théorie de la demande d'éducation en fonction des rendements espérés et anticipés.

Partant des avancées initiales de Mincer (1993), l'hypothèse fondamentale qui fonde le socle de la théorie du capital humain indiquait que la connaissance constitue un investissement qui augmente la productivité de ceux qui la reçoivent. De ce fait, elle génère une augmentation de leurs rémunérations. La première causalité de cette relation résulte du fait que la connaissance, impact positivement la productivité des individus en augmentant leurs stocks de compétences et de connaissances, en leur procurant des qualifications directement ou potentiellement applicables au processus de production. Elle permet ainsi l'augmentation de la croissance économique des pays. Elle confère aux salariés une adaptabilité plus importante face aux mutations et amoindrit ou enraye l'obsolescence des travailleurs.

Lorsque les individus investissent dans leur connaissance, le stock de ce capital augmente. Par la suite il est affecté dans un ou plusieurs processus de production. Cette affectation permettrait de stimuler des gains de productivité. L'ensemble des gains de productivité d'une économie stimuleront une croissance économique et la création de richesses.

Concernant le processus de développement de la productivité des individus et des travailleurs, Mill (1884) indique que l'instruction des individus rend le travailleur plus avisé, plus prompt, plus honnête dans son travail quotidien : c'est donc un facteur important dans le tissu productif et permet par la suite de stimuler la croissance économique et la création de richesses.

En général, les avancées de la théorie classique affirment et établissent un lien de corrélation positif entre la connaissance et la création de richesses. L'augmentation et l'amélioration de la productivité des travailleurs représentent le résultat d'une amélioration et d'un accroissement du stock de capital immatériel d'un groupe social déterminé. Toutefois, c'est une condition nécessaire mais insuffisante du fait que, la qualité de la connaissance, du capital humain est fondamentale pour optimiser la création de richesses (Paul, 1999).

L'effet des externalités de l'éducation devrait se manifester à l'échelle macroéconomique. Ce constat a donné naissance à une riche littérature scientifique qui cherche d'une part à modéliser le rôle du capital humain dans la création de richesses et d'autre part à le valider et en mesurer les impacts économétriques. Sur le plan théorique, la littérature scientifique concernant le lien entre le capital humain et la création de richesses peut être organisée en deux grands ensembles. Le premier est une extension du cadre d'analyse de la croissance exogène à un nouvel intrant : le capital humain.

Du point de vue théorique, le rôle du capital humain a été postulé depuis, au moins, Schultz (1961) qui affirme qu'il a été observé que l'augmentation de la production nationale a été large comparée à l'augmentation des terres, des heures-hommes et du capital physique reproductible. L'investissement dans le capital humain est la principale explication de cette différence. Ainsi, les résultats empiriques peuvent s'expliquer par la présence d'un biais de variables omises. Mais le caractère intangible du capital humain rend plus complexe son traitement théorique. Empiriquement, ce caractère implique aussi que le capital humain n'est pas directement mesurable et qu'il faudra élaborer des proxys afin de l'intégrer dans les régressions de croissance.

Contrairement à la théorie classique, les avancées théoriques des auteurs et des théoriciens du capital humain, notamment Schultz (1961) et Becker (1964), indiquent que les facteurs de production, à savoir le travail et le capital, sont insuffisants pour analyser les écarts d'évolution des taux de croissance économique entre les pays. Pour ces auteurs, c'est précisément la qualité du stock accumulé en capital et non pas seulement le stock en lui-même, qui représente un élément phare pour la compréhension du processus et les mécanismes qui génèrent de la création de richesses. Un stock de qualité indique que les agents économiques (travailleurs), disposent de richesses humaines et intellectuelles pertinentes et, d'un système éducatif moderne axé principalement sur la justice, l'histoire, la science, la santé, l'innovation, la technologie, la confiance, etc. Dans ce sens, le capital humain s'identifie comme un facteur résultant d'un choix rationnel d'investissement en capital humain de la part des agents économiques.

D'après les avancées théoriques, l'investissement en capital humain est totalement affecté à l'édification des politiques économiques et la création de richesses. Les avancées de la théorie classique, la théorie du capital humain, la théorie néo-libérale et les théories de la croissance endogène permettent de repérer le débat théorique concernant l'impact du capital humain sur

la création de richesses. La trajectoire intellectuelle de la pensée économique s'intéresse à l'analyse de la relation entre l'investissement en capital immatériel sur la croissance économique et le développement. En effet, le stock accumulé de la richesse immatérielle des nations est supposé permettre d'expliquer l'évolution du PIB. L'investissement en capital immatériel est censé permettre d'une part, d'augmenter le stock de cette richesse et de l'affecter, par ricochet, dans un processus productif qui permettra de générer des gains de productivité sectoriels et de stimuler l'augmentation de la productivité globale des facteurs d'une économie (Smith, 1776 ; Paul, 1999 ; Mill, 1884a ; Friedman, 1997 ; Schulz, 1961 ; Becker, 1964 ; Mincer, 1993 ; Walras, 1926 ; Menger, 1976 ; Akcigit and Ates, 2021).

Toutefois, investir différemment dans le capital humain implique une inégalité du stock accumulé. Cette différence indique que les individus ont des contributions différentes dans le processus de création de richesses. Ce constat est vérifié au niveau des revenus distribués et provoque, par ricochet, des inégalités de revenu sur le marché.

### **III- Investissement en capital humain : entre inégalités de revenu et destruction de richesses**

Les inégalités de revenu sont les plus débattues par les économistes du fait qu'ils sont objectifs. L'accentuation d'inégalités de salaire durant les années 1980 et 1990 est une tendance lourde. Au début des années 1980, les pays développés ont vécu un creusement concernant l'écart de revenu entre deux types de travailleurs : d'une part, ceux qui ont investis dans leur capital humain) et, d'autre part, ceux qui ont moins.

Plus récemment, Mincer (1993) a développé un modèle qui tente d'expliquer les différences de revenu entre les individus qui sont, selon son étude, dues en partie aux différences d'investissement en capital humain. Schultz (1961) étend l'idée à l'échelle macroéconomique en émettant l'hypothèse selon laquelle une partie importante de la hausse de la productivité des pays est due à l'augmentation du capital humain. Plus tard des modèles seront développés en proposant différents mécanismes par lesquels le capital humain pourrait agir sur la productivité.

L'observation de l'augmentation du revenu d'une personne avec l'augmentation de son niveau d'éducation a amené les économistes à penser l'éducation comme un capital. Comme le capital physique, le capital humain fait l'objet d'une décision d'investissement, au moins comme coût d'opportunité, pour produire un rendement futur qui se matérialise sous forme de revenus individuels supérieurs à ceux reçus en absence de cette éducation et se déprécie avec le temps.

Les études micro-économétriques convergent en ce sens, et tendent aussi à montrer que l'éducation augmente la productivité du travail et n'est pas simplement un outil de signalement des capacités innées. Ainsi, l'étude du capital humain en économie s'est surtout intéressée à la dimension de l'éducation, même si d'autres éléments, comme la santé, peuvent être considérés comme faisant partie du capital humain. Ce lien entre le revenu individuel et le niveau d'éducation est, toutefois, d'un intérêt limité pour la décision des politiques économiques. La vocation de celle-ci n'est pas d'assurer la réalisation de gains privés. La justification d'un soutien public à l'éducation repose, en effet, sur l'idée selon laquelle les bénéfices de l'éducation ne profitent pas seulement à ceux qui la reçoivent, mais profitent aussi à l'ensemble de la société. L'éducation présenterait donc des externalités positives. Plus cet effet, qui est par opposition au rendement privé nommé rendement social de l'éducation, est grand, plus l'argument en faveur de l'allocation de ressources publiques à l'éducation se trouve renforcé.

De ce qui précède, nous constatons que l'une des énigmes économiques fondamentale consiste à expliquer les inégalités, notamment de revenu, entre les salariés. Les revenus d'un individu se composent de revenus du travail, de revenus du capital et de transferts. L'analyse de Becker (1971) s'applique essentiellement au niveau des revenus du travail. Cette forme de

rémunération peut être considérée comme la rémunération d'un capital humain possédé par les individus. Ce capital fait l'objet d'un investissement à travers des ressources financières et temporelles affectées à la formation pour un rendement futur espéré (le retour sur investissement des revenus du travail additionnels qu'il permet d'obtenir). Toutefois, les revenus générés suite à un investissement en capital humain diffèrent d'une personne à une autre. Cette différence dépend du niveau des ressources financières investies par les salariés et des rendements qu'ils sont capables de générer. Analyser les raisons qui permettent d'expliquer pourquoi les salariés décident d'investir tel ou tel somme des ressources financières dans leur stock du capital humain constitue un facteur déterminant pour justifier les inégalités de revenus entre les salariés (Haskel and Westlake, 2018).

L'investissement en capital humain fait l'objet d'un choix ; celui d'une personne supposée rationnelle qui maximise les rendements actualisés futurs que doit lui générer son investissement humain tout au long de sa durée de vie. La question est de savoir pourquoi des personnes, supposées rationnelles, décident d'investir différemment dans leur capital immatériel et, qu'est ce qui explique le fait que, certaines personnes arrêtent et n'investissent pas dans ce capital humain, alors que d'autres vont entreprendre des placements dans cette richesse. Apporter des explications à ces énigmes implique de prendre en considération d'une part, les facteurs qui déterminent les rendements espérés et les coûts d'opportunités de l'investissement en capital immatériel et d'autre part, de démontrer les mécanismes qui impactent la décision d'investissement en capital immatériel des individus.

Certaines personnes seraient confrontées à la loi des rendements décroissants. Plus ils investissent dans leurs stocks en capital humain, plus le rendement additionnel est faible. Ce constat est vérifié par le modèle de Becker (1971) ; plus les ressources financières investies sont élevées, plus le rendement tiré d'un investissement humain supplémentaire est faible : le rendement marginal de l'investissement en capital humain est décroissant. Cette hypothèse est confirmée en considérant l'investissement financier en capital humain inséparable d'un investissement en temps et en usage de capacités physiques et cognitives.

L'explication sur laquelle repose le raisonnement de Becker (1971) tient sa justification dans une saturation progressive des capacités cognitives, physique et autres des personnes, du fait que, pour générer un rendement donné, il faut entreprendre un investissement de plus en plus important. Par ailleurs, poursuivre son effort d'investissement en capital immatériel réduit la période de perception des revenus du travail. Il réduit cette phase, puisque la durée de la vie des individus sur le marché du travail étant finie (l'exemple de la retraite), la durée de perception du salaire se réduit d'une manière systématique au fur et à mesure du temps passé à investir dans le stock du capital immatériel.

De même, poursuivre cet effort d'investissement en capital humain se fait au prix du revenu que le salarié aurait pu générer (dans le même temps) en entrant sur le marché du travail au lieu de continuer d'investir : le coût de renonciation ou d'opportunité est supposé croissant avec les ressources financières affectées à cet investissement. Cette hypothèse repose sur le fait que, lorsque le stock du capital humain augmente, le revenu que le travailleur pourrait générer en réduisant cet investissement à la faveur d'un investissement alternatif est plus élevé. Les rendements espérés issus de l'investissement additionnel en capital humain sont ainsi réduits. Toutes ces avancées théoriques ne garantissent pas que l'hypothèse de rendements décroissants soit systématiquement confortée par les faits. Pour un investissement en capital humain qui s'obtient en trois ans, l'investisseur peut s'attendre à ce que le rendement marginal de son placement, en troisième année, soit supérieur à celui de la deuxième année. Dans une optique plus lointaine, on peut considérer le rendement décroissant d'un investissement humain comme une hypothèse raisonnable.

Toutefois, le coût d'accès aux ressources financières pour un investissement en capital humain est supposé croissant avec les montants investis, en raison de leur risque de sunk cost (coût irrécupérable de l'investissement en connaissance). Le coût dont il est question ici est précisément le coût marginal que l'individu doit consentir lorsqu'il investit une somme "X" supplémentaire dans l'augmentation du stock en capital humain. Par exemple, au niveau de l'investissement en capital connaissance, les aides parentales et les aides de l'État permettent aux bénéficiaires d'investir en capital connaissance sans supporter de coût marginal au début de leur vie scolaire, ensuite, le bénéficiaire devrait engager ses propres dépenses ou supporter le coût de la frustration. Les coûts marginaux sont ainsi supposés s'apprécier avec le niveau du capital investi (Guellec and Ralle, 2003).

L'augmentation du coût marginal peut être affecté d'une discontinuité, notamment lorsque l'individu se place au niveau personnel alors que les trajectoires observées (pour tel ou tel travailleur) exhibent des différences considérables. Lorsqu'une personne intègre une institution (d'enseignement par exemple) et bénéficie de subventions financières, le coût marginal de la poursuite de l'investissement (au niveau de ce capital cognitif) peut diminuer d'une manière significative, alors qu'une autre personne qui n'intègre pas l'institution continue à supporter des coûts plus importants. A ce niveau du raisonnement, on peut évoquer le principe de la segmentation du marché du capital. Plus l'individu investi dans son capital immatériel (ses connaissances), plus les ressources deviennent rares de sorte que l'augmentation du coût marginal se présente comme une hypothèse raisonnable sans prétendre couvrir la diversité des situations individuelles.

À partir d'un certain seuil, le coût croissant à consentir pour un investissement en capital humain finit par devenir important que le rendement additionnel décroissant que l'individu peut générer de cet investissement en capital humain. A titre d'illustration, envisageant une année d'investissement en capital connaissance supplémentaire, l'individu supposé rationnel réalise que les coûts associés sont plus importants que le rendement espéré. Son revenu n'augmenterait pas de façon à compenser les coûts affectés ; de ce fait, la décision la plus rationnelle consiste d'intégrer directement le marché du travail à condition que "l'infrastructure" permettrait d'absorber les investissements consentis.

De ce fait, il faut intégrer aux rendements financiers du capital humain des rendements psychologiques (à caractères immatériels) ; les individus peuvent avoir des préférences pour investir davantage dans le capital cognitif.

Concernant les rendements financiers, un individu plus apte augmente son capital connaissance plus rapidement qu'un individu moins apte. Pour une somme additionnelle affectée dans l'investissement en capital humain, il pourrait obtenir, par ricochet, un rendement financier supérieur en termes de salaire du travail réalisé. Ce constat se manifeste par une demande plus élevée. Ces différences sont interprétées essentiellement dans des inégalités concernant les différences en aptitudes et en comportements des individus.

Par ailleurs, les inégalités d'investissement en capital humain résultent essentiellement des iniquités dans les comportements individuels. Les individus bénéficiant de meilleures opportunités, notamment par leur environnement familial, sont également ceux dont les aptitudes cognitives et la motivation pour les richesses intellectuelles sont les plus développées ; Des choix peuvent contribuer à renforcer ces inégalités d'une manière plus contrastée : d'une part, elles produisent un support aux personnes issues des milieux les moins aisés, notamment à travers des prestations ; mais, d'autre part, elles octroient des aides à des personnes qui se distinguent par leurs comportements ; Elles réduisent, par ricochet, le coût de l'investissement en capital humain pour des individus qui, du fait de leur comportement, étaient déjà plus enclins à continuer leurs investissements en capital immatériel.

Cependant, suite à cette construction intellectuelle, on peut considérer que l'existence des inéquences dans les comportements et les opportunités d'investissement permet d'expliquer l'exacerbation des inégalités liées principalement à l'investissement en capital humain. Dans ce modèle, les inégalités de la rémunération du travail résultent essentiellement des inéquences d'investissement en capital immatériel et des taux de rendements espérés. Les inégalités de salaires s'exacerbent de deux facteurs : (1) le fait que certaines personnes disposent des rendements espérés plus importants pour les multiples niveaux d'investissement en capital humain et (2) le fait qu'ils poursuivent plus loin leur placement immatériel produit par le croisement de cette demande avec l'offre. Ainsi, une inégalité au niveau du capital investi ne se concrétise pas systématiquement par une inégalité des salaires.

Un cas significatif d'une corrélation positive entre les taux de rendement espéré et les conditions d'offre indique que les personnes qui sont les plus aptes pour valoriser leur capital humain sont également ceux pour qui l'accès au système de formation sera le moins complexe. Il y' aurait un certain parallélisme entre les déterminants qui expliquent les inégalités d'investissement en capital humain et les inégalités de revenu.

Concernant la destruction de richesses, l'investissement en capital humain peut être un facteur déterminant notamment lorsque le marché de travail n'absorbe pas les diplômés qui ont investis dans leurs connaissances, leur capital intellectuel... Ce constat est avéré puisque les individus affectent des ressources financières importantes dans leurs investissements en capital humain. Etant donné que nous supposons que l'Homme est rationnel, il espère suite à son investissement initial des retombées financières et psychologiques qui permettraient de rentabiliser le placement réalisé. Dans le cas où le marché de travail n'offre pas cette possibilité, les ressources financières affectées sont détruites et par ricochet, une destruction de richesses. L'analyse de Gérard et Schlemmer (2003) indique que l'obtention du titre universitaire doit être suivie d'un emploi en rapport avec les coûts d'études où l'éducation elle-même trouverait un sens ; Sinon, le retour sur investissement n'est pas immédiat.

De même, dans le cas de fuite de diaspora, L'État peut enregistrer une destruction de richesse, notamment financière puisque le cout de financement d'un individu depuis le primaire jusqu'au cycle universitaire est de plus en plus important. Dans ce cas, l'État serait dans l'incapacité de récupérer son cout de financement suite à la fuite des cerveaux vers d'autres pays.

#### **IV- Capital humain et destruction de richesses au Maroc : paradoxe économique chaotique**

L'interaction entre l'investissement dans le capital humain et le retour sur investissement peut être source de destruction de richesses. Ce "paradoxe économique chaotique" peut être justifié par l'absence d'une "infrastructure" permettant de rentabiliser l'investissement dans leur capital humain.

Au Maroc, les réalisations concernant la création d'emplois par l'économie nationale demeurent insuffisantes pour absorber le nombre de chômeurs diplômés. Les opportunités offertes aux diplômés ne correspondent pas en général aux niveaux de l'investissement dans leur capital humain. Les diplômés espèrent des emplois, des rémunérations et des conditions de travail supérieur aux coûts supportés par leurs investissements en capital humain.

Au Maroc, le coût du diplômé est relativement élevé. La gratuité de l'enseignement supérieur risque de devenir insoutenable pour plusieurs raisons telles que les effectifs sans cesse croissant des étudiants, la volonté de fournir un enseignement de qualité et les impératifs de rationalisation des coûts. Par ailleurs, la mise en œuvre pratique de l'idéologie économique dominante suppose implicitement et explicitement que les subventions de classes sociales

déshéritées sont considérées comme un gaspillage des ressources de l'État dans des plans sociaux non productifs et, dans le long terme, comme un trou noir dans lequel ces ressources seront épuisées par des comportements stériles. L'investissement dans la performance des systèmes sociaux est considéré comme non productif, une mauvaise allocation des ressources, comme un gaspillage et une destruction de richesses compte tenu que ces politiques sociales sont synonymes de politique fiscale rigide.

La banque mondiale estime que les ressources de l'enseignement ne pourront pas croître au même rythme que les inscriptions. Ce qui explique, par effet de ricochet, la dégradation de la qualité des services et de l'innovation. Les dépenses par étudiants sont de presque 3200 dh. Le coût du diplômé rapporté au PIB par habitant (qui correspond au budget public de l'enseignement supérieur divisé par le nombre de diplômés plutôt que par le nombre d'étudiants) est de l'ordre de 759% au Maroc, 594% en Algérie et de 203% en Tunisie. Le coût du diplômé de la région Mena est sensiblement plus élevé que celui des pays de l'OCDE. Il en ressort que l'enseignement supérieur au Maroc coûte chère et l'étudiant marocain est le plus chère de la région (Zoheir & El arabi, 2022b).

Certes, des réformes (notamment celle entamée en 1997), des refontes (2001-2004), des ajustements (en 2009, pour accompagner le programme d'urgence) et autre révision (plutôt technique de 2014) ont été entreprises et se sont succédées<sup>1</sup>. Toutefois, si la réforme de l'enseignement supérieur est un processus irréversible, elle reste inachevée. Ce que l'on a reproché « aux réformes » c'est que tout est donné à la fois comme un idéal et une réalité<sup>2</sup>.

Ainsi peut-on lire, dans le rapport de la vision stratégique de la réforme 2015-2030 élaboré par le Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique : L'École marocaine a réalisé des acquis qu'il y a lieu de capitaliser et de faire évoluer. On peut mentionner, en particulier, la restructuration pédagogique de l'enseignement supérieur, l'intégration de l'enseignement de la langue et de la culture amazighe, la réorganisation des filières et l'élargissement progressif des capacités d'accueil de la formation professionnelle ... Ceci dit, il y a lieu de dire qu'un certain nombre de défaillances persistent encore dans le système éducatif marocain... (Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique, 2016).

Nous avons environ 250 000 diplômés chaque année alors que, parallèlement, le marché du travail ne pourvoit que 100 000 emplois (et encore). Dans la loi de finance (2021), le nombre d'emplois est de 26 510 (plus les 700 postes de reconversion/transformation pour l'enseignement supérieur). Dans la loi de finance (2019), le nombre d'emplois était de 25 248 postes (plus les 15 000 des fonctionnaires des académies régionales de l'éducation) ; En tout 40 248 dans la fonction publique. Selon le rapport du Haut-commissariat au Plan (2021), entre 2020 et 2021, l'économie marocaine a enregistré une perte de 432.000 postes d'emploi, avec une hausse de 79.000 chômeurs, résultant d'une réduction de 41.000 chômeurs en milieu rural et d'une augmentation de 120.000 en milieu urbain. Le volume globale de chômage a atteint 1.508.000 personnes au niveau national. Le taux de chômage est ainsi passé de 11,9% à 12,3% au niveau national, de 15,8% à 16,9% en milieu urbain et de 5,9% à 5% en milieu rural. Il est

---

<sup>1</sup> Le ministère a, durant la période 2003-2016, élaboré plusieurs stratégies : stratégie pour la période 2005-2007, stratégie du parachèvement de la réforme couvrant la période 2006-2010, programme d'urgence 2009-2012 et plan d'action pour la période 2013-2016.

<sup>2</sup> Ceci est à l'origine notamment des défaillances et autres insuffisances des programmes spécifiques : (Programme d'urgence 2009-2012, Programme 3.300 Médecins 2008-2020, Programme 10.000 Ingénieurs en quatre ans lancé en 2006, Programme 21.000 Lauréats dans l'offshoring 2007-2009, Programme 10.000 Travailleurs sociaux 2007-2012, Programme 10.000 Cadres pédagogiques 2013-2016.

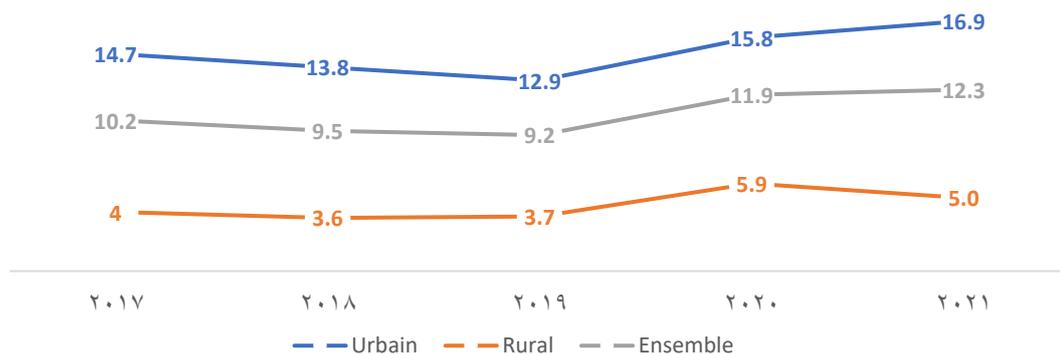
plus élevé parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans (31,8%), les diplômés (19,6%) et les femmes (16,8%).

Dans ces conditions, il est normal qu'un cercle vicieux d'exclusion se déclenche ; Plus de neuf marocains sur dix (91%) n'hésiteraient pas, si l'occasion leur était donnée, de partir travailler à l'étranger selon l'enquête du Jobboard Rekrute (2018) réalisée auprès des titulaires d'un Bac + 3). Par ailleurs, la Fédération des NTIC estime à 8000 le nombre de cadres supérieurs dans le privé et le public qui émigrent annuellement (El Yazami, D., and Jamid, H., 2018). Le Maroc occupe la 3ème place au niveau mondial en termes d'émigration des cerveaux. 80 % des actifs marocains souhaiteraient travailler en dehors du Maroc selon l'étude Global Talent Surve (2018), qui a porté sur un échantillon de plus de 360 000 personnes réparties dans 198 pays, dont 6 721 Marocains.

Ce pourcentage est très largement au-dessus de la moyenne mondiale qui se situe à 57 %. Plus de 600 ingénieurs quittent le pays annuellement dans le cadre du fléau qu'on appelle aujourd'hui fuite des cerveaux (Amzazi, 2019). Au même moment, l'Association des Ingénieurs de l'École Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes a affirmé que, sur les récentes promotions, jusqu'à 80 % des lauréats ont été embauchés par des entreprises européennes. De son côté, la Fédération Marocaine des Technologies de l'Information, des Télécommunications et de l'Offshoring annonce que le secteur IT au Maroc perd chaque mois 50 ingénieurs et que trois entreprises étrangères viennent tous les 15 jours pour recruter une dizaine d'ingénieurs. Leurs priorités : accéder à une qualité de vie plus confortable, un meilleur environnement de travail ...

Le poids des Toutes petites et Moyennes Entreprises représente 93% de l'ensemble des institutions au Maroc. Ces entreprises n'emploient pas des individus de haute qualification. Les Petites et Moyennes Entreprises se caractérisent par une concentration plus importante de salariés peu qualifiés et payés au SMIC. Les grandes entreprises qui bénéficient des effets de taille qui leurs permettent de mener des politiques sociales plus généreuses (Girard, 2002).

**Figure 1 :** Evolution du taux de chômage depuis l'année 2017 (en %)

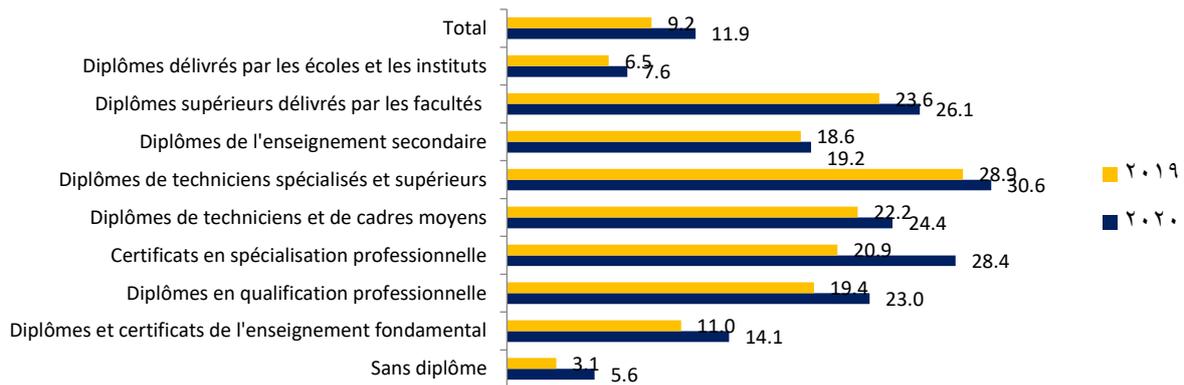


Source : Haut-Commissariat Au Plan (2021, p. 5)

Cette hausse du chômage cache des inégalités au niveau de l'ensemble des classes sociales. Le taux de chômage s'est accru respectivement de 0,6 point pour les femmes, passant de 16,2% à 16,8% alors que ce taux a quasiment stagné pour les hommes (de 10,7% à 10,9%). Selon le diplôme, le taux de chômage a enregistré une hausse de 1,1 point parmi les diplômés, passant de 18,5% à 19,6%, et une baisse de 5,6% à 4,6% parmi les personnes sans aucun diplôme (Figure 1) (Haut-Commissariat Au Plan, 2021).

. Ce sont les diplômés de niveau moyen<sup>3</sup> qui ont enregistré la hausse la plus importante de 3,1points avec un taux passant de 12,4% à 15,5%. Cependant, cette hausse est plus prononcée parmi les détenteurs de certificats en spécialisation professionnelle (+7,5 points avec un taux de 28,4%), de diplômes en qualification professionnelle (+3,5 points avec un taux de 23%) et de diplômes et certificats de l'enseignement fondamental (+3points avec un taux de 14,1%).

**Figure 2 :** Evolution du taux de chômage selon le diplôme (%)



Source : Haut-Commissariat Au Plan (2020, p. 5)

Le taux de chômage des diplômés de niveau supérieur<sup>4</sup> a, de son côté, augmenté de 2,3 points pour atteindre 23,9%. Il a enregistré sa forte hausse parmi les diplômés supérieurs délivrés par les facultés (+2,6 points avec un taux de 26,1%), suivis des techniciens spécialisés et supérieurs (+1,8 point avec un taux de chômage le plus élevé de 30,6%) (Figure 2) (Haut-Commissariat Au Plan, 2020).

## V- Conclusion

Tout au long de cet article, nous avons répondu à la problématique suivante : **Dans quelle mesure l'investissement en capital humain peut-il constituer un facteur exacerbateur des inégalités de revenu et de destruction de richesses au Maroc ?**

Sur le plan théorique, nous avons édifié notre modèle en mobilisant des théories économiques depuis la genèse de l'histoire de la pensée économique. La relation entre investissement en capital humain et création de richesses est avérée ; l'investissement dans leurs connaissances, leur capital cognitif permettrait d'augmenter le stock de tout un chacun. Par la suite, les détenteurs de ce stock accumulé l'affectent dans les différents processus de production. Cela permettrait de genre des gains de productivité, d'agir positivement sur le niveau de la croissance économique et, in fine, de créer des richesses. Certes, cette relation est fondamentale en économie, mais nous l'avons approché dans un sens opposé ; nous avons édifié un modèle où 'investissement en capital humain peut être source d'inégalité de salaire et de destruction de richesses.

<sup>3</sup>Les diplômés de niveau moyen regroupent les certificats de l'enseignement primaire, du secondaire collégial et les diplômes de qualification ou de spécialisation professionnelle.

<sup>4</sup>Les diplômés de niveau supérieur regroupent le baccalauréat, les diplômes de techniciens ou de techniciens spécialisés et les diplômes d'enseignement supérieur (facultés, grandes écoles et instituts).

Etant donné que les individus investissent différemment dans leur capital humain, notamment via la connaissance, cette différence se répercute au niveau des revenus des uns et des autres et, de ce fait, les individus qui prolongent ce type d'investissement seront mieux rémunérés et, par ricochet, l'apparition des inégalités de revenus. De même, l'investissement en capital humain peut être source de destruction de richesses (financières et psychologiques) dans le cas où le marché de travail n'absorbe pas les diplômés qui ont réalisé des placements financiers et psychologiques dans leurs stocks du capital humain.

Au Maroc, nous avons identifié que le marché de travail n'absorbe pas les diplômés. De ce fait, l'État et les individus enregistrent des destructions de leurs richesses affectées dans ce type d'investissement. Le niveau du chômage élevé qu'au niveau des jeunes diplômés marocain témoigne d'une certaine inefficacité d'investissement en capital humain.

Ce constat indique que l'État du Maroc doit réaliser des investissements en parallèle avec celui en capital humain, notamment en matière d'infrastructure qui permettrait d'absorber les diplômés arrivant au marché de travail, afin (1) d'optimiser son rendement (2) d'éviter une destruction de richesses pour l'État et les individus que ça soit sur le plan financier et sur le plan psychologique et (3) d'éviter la fuite des diasporas marocain.

### Bibliographie

- 1) **Adams, M., and Oleksak, M. (2010)** *Capital immatériel : mettre les connaissances au travail dans l'organisation du 21e siècle*. Praeger.
- 2) **Akcigit, U., and Ates, S. T. (2021)** 'Ten facts on declining business dynamism and lessons from endogenous growth theory'. *American Economic Journal: Macroeconomics*, 13(1), pp. 257-98.
- 3) **Amzazi, S (2019)** Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique devant la Chambre des Représentants.
- 4) **Banque Mondiale (2017)** *Le Maroc à l'horizon 2040 : Investir dans le capital immatériel pour accélérer l'émergence économique*. Disponible sur : <https://elibrary.worldbank.org/doi/abs/10.1596/978-1-4648-1078-7#:~:text=Abstract%3A-Le%20Maroc%20m%C3%A0%20l%20horizon%202040%20%3A%20Investir%20dans%20le%20capital,%C3%A0%20m%C3%A0me%20d%27acc%C3%A9l%C3%A9rer%20le>
- 5) **Becker, G. (1957)** *The Economics Of Discrimination*. Chicago. University Of Chicago Press.
- 6) **Becker, G. S. (1971)** *The economics of discrimination*. University of Chicago press.
- 7) **Conseil Économique Sociale et Environnemental and Bank Al-Maghrib. (2016)** Richesse globale du Maroc entre 1999 et 2013 : le capital immatériel : facteur de création et de répartition équitable de la richesse nationale.
- 8) **Discours Royal (2017)** *Discours royal à l'occasion de la fête du trône*. Disponible sur : <https://www.maroc.ma/fr/activites-royales/texte-integral-du-discours-royal-loccasion-de-la-fete-du-trone-0> (Consulté le : 03 Octobre 2022).
- 9) **El Yazami, D., and Jamid, H. (2018)** *Maroc, compétences et mondialisation migratoire Mutations et pistes d'action*. Disponible sur : [https://www.csm.ma/documents/5f808393edcea\\_Driss%20El%20Yazami%20\(CCME\)%20et%20Hicham%20Jamid.pdf](https://www.csm.ma/documents/5f808393edcea_Driss%20El%20Yazami%20(CCME)%20et%20Hicham%20Jamid.pdf).
- 10) **Friedman, M. (1997)** 'Public schools: Make them private', *Education Economics*, 5(3), pp. 341-344.
- 11) **Gérard, É., and Schlemmer, B. (2003)** 'Les travers du savoir. Représentations du diplôme et du travail au Maroc'. *Cahiers d'études africaines*, 43(169-170), pp. 299-319.
- 12) **Girard, B. (2002)** 'Les pme sont-elles en emploi de faible contenu responsables de la croissance ? ' *Journal of Chemical Information and Modeling*, 53(9), pp. 1689–1699.
- 13) **Global Talent Survey 2018** cité dans « Fuite des cerveaux : un constat alarmant », Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc ; Dounia Z. Mseffer ; Date de consultation : 20 Juin 2020. Disponible sur : [https://www.rekrute.ma/emplois-9marocains-sur-10-prets-a-sexpatrier-conseils-carriere-5992.html#.Yzti\\_HbMLIU](https://www.rekrute.ma/emplois-9marocains-sur-10-prets-a-sexpatrier-conseils-carriere-5992.html#.Yzti_HbMLIU)
- 14) **Guellec, D., and Ralle, P. (2003)** *Les nouvelles théories de la croissance*. La découverte.
- 15) **Haskel, J., and Westlake, S. (2018)** *Capitalism Without Capital: The Rise Of The Intangible Economy*. Princeton : Princeton University Press.

- 16) **Haut-commissariat au Plan (2020)** *Revenus des ménages. Niveaux, sources et distribution sociale.* Disponible sur : [https://www.hcp.ma/Revenus-des-menages-Niveaux-sources-et-distribution-sociale\\_a2697.html](https://www.hcp.ma/Revenus-des-menages-Niveaux-sources-et-distribution-sociale_a2697.html).
- 17) **Haut-commissariat au Plan (2021)** *Note d'information du haut-commissariat au plan relative a la situation du marché du travail en 2021.* Disponible sur : [https://www.hcp.ma/Note-d-information-du-haut-commissariat-au-plan-relative-aux-principales-caracteristiques-de-la-population-active\\_a2825.html](https://www.hcp.ma/Note-d-information-du-haut-commissariat-au-plan-relative-aux-principales-caracteristiques-de-la-population-active_a2825.html).
- 18) **Institut Royal des Études Stratégiques. (2015)** *Richesse globale et capital immatériel du Maroc.* Rapport stratégique.
- 19) **Institut Royale des Études Stratégiques. (2021)** *Evolution du positionnement international du Maroc.* Tableau de bord stratégique.
- 20) **Jobboard Rekrute (2018)** *9 marocains sur 10 prêts à s'expatrier !* Disponible sur : <https://www.rekrute.com/emplois-9-marocains-sur-10-prets-a-sexpatrier-conseils-carriere-5992.html#.Yzti HbMLIU>.
- 21) **Loi de finance de (2019).** Bulletin officiel, royaume du Maroc. Disponible sur : [https://www.finances.gov.ma/Publication/db/2018/BO\\_6736%20bis\\_fr.pdf](https://www.finances.gov.ma/Publication/db/2018/BO_6736%20bis_fr.pdf) (Consulté le 10 Juin 2021).
- 22) **Loi de finance de (2021)** Bulletin officiel, royaume du Maroc. Disponible sur : <https://www.finances.gov.ma/Publication/db/2021/lf2021.pdf> (Consulté le 10 Juin 2021).
- 23) **Menger, c. (1976)** *Principles of economics.* Ludwing von mises institute.
- 24) **Mill, J. S. (1884a)** *Principles of Political Economy: With Some of Their Applicaitons to Socila Philosophy.* Guillaumin and Cie.
- 25) Mincer, J. (1993). *Studies in human capital.* Edward Elgar Publishing.
- 26) Ministère de l'Economie et des Finances (2021) *Capital humain et croissance économique : Quelles implications pour le Maroc ?*
- 27) **Paul, J. J. (1999)** *Administrer, gérer, évaluer les systèmes éducatifs : une encyclopédie pour aujourd'hui.* Georg Olms Verlag.
- 28) **Romer, P. M. (1986)** 'Increasing returns and long-run growth', *Journal of political economy*, pp. 1002–1037.
- 29) **Romer, P. M. (1990)** 'Endogenous technological change', *Journal of political Economy*, 98(5-2), pp. 71-102.
- 30) **Romer, P. M. (1994)** 'The origins of endogenous growth', *Journal of Economic perspectives*, 8(1), pp. 3-22.
- 31) **Schultz, T. W. (1961)** 'Investment In Human Capital', *The American Economic Review*, 51(1), pp. 1-17.
- 32) **Smith, A. (1759)** *Thorie des sentiments moraux.* Rivages.
- 33) **Smith, A. (1776)** *An inquiry into the nature and causes of the wealth of nations.* London: printed.
- 34) **Stiglitz, J. (2010)** *Le triomphe de la cupidité.* Babel.
- 35) **Walras, L. (1926)** *Elément d'économie politique pure. Théorie de la richesse sociale.* Guillaumine & Cie.
- 36) **World Bank (2006)** *Where is the Wealth of Nations ? : Measuring Capital for the 21st century.* Disponible ur : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/7505>
- 37) **Zoheir, A., & El arabi, A. (2022a).** Capital immatériel, outils de pilotage de la croissance économique au Maroc : analyse scientométrique. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(4-3), 382-396.
- 38) **Zoheir, A., & El arabi, A. (2022b).** Le capital immatériel, outils de pilotage des politiques économiques : fondements d'un paradigme et modélisations économétriques – Cas du Maroc-. Thèse de doctorat. Université Mohammed Premier, Oujda, Maroc.
- 39) **Zoheir, A., & El arabi, A. (2023).** Le capital immatériel et la prédiction de l'évolution des exportations au Maroc : modélisation économétrique. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 4(1-2), 520-539.